

Questions orales

Lorsque nous entendons dire que des flottilles de pêche étrangères prennent trop de poisson ou ne respectent pas les clauses des ententes que nous avons signées avec leur pays, nous suivons la situation de très près. Je ne me mettrai pas à faire des commentaires en public sur toutes les allégations qui ont été faites, parce qu'il faut auparavant vérifier si elles sont fondées. Je garantis toutefois au député que nos inspecteurs montent à bord des navires pour voir si les pêcheurs respectent les règlements du ministère.

LES RÉPERCUSSIONS D'UN PROJET D'EXPLOITATION DE
CHARBON DANS L'ÎLE DE VANCOUVER—LA NÉCESSITÉ
D'AUDIENCES PUBLIQUES

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, je voudrais poser deux questions au ministre des Pêches et des Océans. La première concerne le projet d'exploitation de charbon à Quinsam, dans l'île de Vancouver. Le ministre n'est pas sans savoir que l'on s'est longtemps demandé si des audiences publiques ne devraient pas avoir lieu avant que le projet ne reçoive le feu vert. A la suite des pourparlers initiaux entre les représentants du ministère des Pêches et des Océans et leurs homologues de la Colombie-Britannique, est-il exact que les représentants du ministère fédéral des Pêches ont laissé entendre qu'il ne serait pas nécessaire de procéder à des audiences publiques?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je me suis rendu en Colombie-Britannique il y a plusieurs mois. A cette occasion, j'ai déclaré qu'il était essentiel, avant la réalisation de tout projet important, que l'on procède à des audiences publiques afin que les promoteurs du projet et toutes les parties intéressées puissent faire connaître leur point de vue. Le ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique a déclaré, à ma grande joie, qu'il était favorable à des audiences publiques, notamment au sujet du projet à Quinsam. Je partage tout à fait sa position.

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT PEARSE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, ma seconde question a trait au rapport Pearse. A l'occasion de la récente visite que le ministre a effectuée en Colombie-Britannique, la presse a laissé entendre que le ministre et les responsables de son ministère endossaient bon nombre des recommandations et des propositions du rapport Pearse. Le ministre pourrait-il nous dire à ce propos quand la liste exacte de ces recommandations va être mise à la disposition des députés et du public?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, la question du député est tout à fait valable. Je suis tout disposé à voir avec lui de quelle façon nous pourrions faire un compte rendu exhaustif des décisions qui ont été prises à la suite du rapport en question.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE PRIX DU PÉTROLE CANADIEN—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question, aujourd'hui, s'adresse au ministre des

Finances. Elle traite du rétablissement économique. Je voudrais faire remarquer que tout ce qui reste du Programme énergétique national, qui n'est plus qu'une ruine, c'est une promesse du gouvernement de maintenir les prix canadiens du pétrole au-dessous des prix mondiaux. Si le gouvernement tient cette promesse, les agriculteurs, les pêcheurs, les manufacturiers et les petits entrepreneurs en bénéficieront tous et le rétablissement sera plus rapide. Le ministre est-il prêt à affirmer à la Chambre que le gouvernement et lui tiendront cette promesse et que ce sera là un des facteurs principaux de la reprise économique du Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'aimerais bien envoyer un exemplaire du Programme énergétique national au député. Ce serait utile, il pourrait le lire.

M. Waddell: Pas d'arrogance, Marc.

M. Lalonde: Il constaterait, par exemple, que le programme de canadienisation a connu un succès extraordinaire; la participation canadienne a augmenté de façon assez importante au cours des deux dernières années.

M. Broadbent: Et les prix?

M. Lalonde: Il verrait que le programme d'économie a connu beaucoup de succès, que les gens économisent beaucoup plus qu'auparavant, et cela, grâce au Programme énergétique national...

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: ... et qu'un certain nombre d'autres initiatives de ce programme fonctionnent vraiment très bien.

M. Broadbent: Il a posé une question au sujet des prix.

M. Lalonde: Je sais, il a posé une question au sujet des prix, mais en guise de préface à sa question, le député a fait un certain nombre d'affirmations erronées. En dépit des interventions du chef du Nouveau parti démocratique, j'ai le droit d'exposer les faits et de corriger ce qu'on a dit. S'il veut que nous répondions simplement aux questions, le chef du NPD devrait demander à ses collègues d'éviter ces préambules cousus d'erreurs; autrement, nous utiliserons la période des questions pour corriger les préambules avant de répondre aux questions.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Quant à la question du député, je rappelle l'existence d'accords avec les gouvernements de l'Alberta, de Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Ces accords garantissent aux Canadiens un prix inférieur au cours international. Le régime s'applique et j'espère qu'il continuera de s'appliquer jusqu'à la fin de l'accord en 1986.

L'INCIDENCE DU PRIX DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, depuis environ un an, j'essaie de venir à bout du document présenté par le député. Je suis certainement d'avis qu'il importe maintenant d'expliquer à la Chambre...